

DIAGNOSTIC SECURITE INCENDIE D'UN BATIMENT

Cette formation traite de la démarche d'analyse et de diagnostic d'accessibilité des projets d'aménagement ou de mise aux normes de bâtiments ERP existants au regard des règles techniques.

Objectifs opérationnels

- Opérer une démarche de diagnostic global du risque incendie d'un bâtiment
- Appliquer une méthode d'évaluation du risque incendie
- Proposer les mesures de prévention en cohérence avec les résultats du diagnostic réalisé
- Formuler les conclusions de l'audit

Public Concerné

- Techniciens et ingénieurs en bureau d'études et en organisme de contrôle agréé
- Experts bâtiment
- Responsables sécurité et prévention
- Agents chargés de la mise en oeuvre de la sécurité incendie de l'établissement
- Représentants des chefs d'établissements
- Responsables techniques des services travaux, maintenance et entretiens

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige pas de niveau de connaissances prérequis particulier, cependant une connaissance ou pratique de la

Parcours pédagogique

Sécurité incendie et réglementation

- Incendie, propagation du feu
- Notions de réaction au feu, de résistance au feu
- Ordonnancement et hiérarchie des textes réglementaires
- Le point sur l'actualité réglementaire (Loi ELAN, Loi ESSOC)
- Dispositions constructives dans les bâtiments : notions de partition de l'espace, zones, désenfumage
- Responsabilités des propriétaires, exploitants et occupants des lieux
- Classification des personnels désignés à la sécurité incendie, délégations

Vérification du classement d'un bâtiment

- Analyse de l'activité du bâtiment : Établissement Recevant du Public (ERP), code du travail, habitation, installation classée
- Réglementations applicables

Diagnostics

- Objectifs recherchés
- Différents types de diagnostics

Audit construction, aménagements, installations techniques

- Méthodologie possibles selon les objectifs recherchés
- Accessibilité des bâtiments : voies engins, voies échelles, façades accessibles, baies accessibles
- Stabilité au feu des structures et des éléments de constructions
- Isolement des locaux à risques
- Dégagements : sorties, escaliers, portes de recoupement, portes coupe-feu, verrouillage des issues, balisage
- Aménagements intérieurs
- Désenfumage
- Chauffage, ventilation

- Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) et alarme incendie : système de détection incendie, de mise en sécurité incendie, contrat d'entretien
 - Cheminements, signalisation, affichage
 - Registre de sécurité
 - Service de Sécurité et formation du personnel
- Entretien, maintenance et vérification des installations techniques**
- Nature des vérifications et de l'entretien des installations techniques**
- Portes des issues de secours et coupe-feu, désenfumage, locaux chaufferie, appareils de combustion, stockage de combustible, réseaux de distribution de gaz combustibles, installations électriques, éclairage de sécurité, ascenseurs, moyens de secours, système de sécurité incendie
- Audit des dispositions et procédures de prévention en cas d'incendie**
- Obligations de l'exploitant
 - Plan de lutte contre l'incendie
 - Plans d'intervention et d'évacuation : consignes générales et particulières
 - Personnels chargés de la prévention, des interventions, de la mise en sécurité des personnes
 - Formation du personnel à l'utilisation des moyens de secours : SSI, alarme incendie, extincteurs, Robinet d'Incendie Armé (RIA), coupure des énergies
 - Formation du personnel aux exercices d'évacuation : lecture et compréhension des données du SSI, reconnaissance, actions immédiates
 - Contrôles périodiques : personnes et organismes habilités
 - Fréquence des contrôles
 - Rôle de la commission de sécurité
 - Assurances incendie : garanties
- Élaboration du rapport et recommandations**
- Mesures d'urgence
 - Plan d'action
 - Élaboration d'un dossier d'amélioration des conditions de sécurité - Schéma directeur de mise en sécurité incendie
- Études de cas pratiques en sous-groupes**
- Application de la méthodologie de diagnostic : bâtiment tertiaire, ERP ou habitation

Cette formation est également réalisable en présentiel.

■ Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, la présentation d'une méthode d'audit de sécurité incendie et d'études de cas pratiques en sous-groupes d'appropriation de la méthodologie de diagnostic de différents bâtiments.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont téléchargeables par l'apprenant sur la plate-forme de classe virtuelle lors de la formation.

MOYENS TECHNIQUES

La formation en classe virtuelle est réalisée en synchrone sur une plate-forme web et permet notamment la visualisation de tous les supports multimédias de l'intervenant, les échanges et l'interactivité au sein du groupe (webcam, micro, tchat, partages d'écran avec prise en main à distance...)

Les apprenants reçoivent par mail leur invitation à se connecter sur la plate-forme de Classe virtuelle de Ginger formation. Pour y participer, il est nécessaire qu'ils disposent d'un ordinateur muni d'une webcam et d'un micro et, connecté à internet en bonne réception.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

■ Qualification Intervenant(e)(s)

ainsi que de l'assistance technique et d'accompagnement nécessaire.

■ **Qualification Intervenant(e)s**

L'Intervenant est un formateur qualifié et ancien officier supérieur des sapeurs pompiers professionnels, Chef de Groupement Prévention (ER), membre et animateur des Commissions de sécurité, expert préventionniste au sein de la Commission Nationale Prévention (FNSPF) et responsable d'un BET en ingénierie sécurité incendie.

■ **Méthodes et modalités d'évaluation**

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ **Modalités d'Accessibilité**

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com